AVIS PUBLIC D'UNE DEMANDE
DE DÉROGATION MINEURE
IMMEUBLE SITUÉ SUR LE LOT 4 803 698
DU CADASTRE DU QUÉBEC,
CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE DRUMMOND,
SOIT AU 880 DU CHEMIN DU GOLF OUEST

Avis public est donné que le conseil municipal doit, lors de la séance ordinaire du 6 décembre 2021 qui se tiendra à compter de 19 h à l'hôtel de ville de Drummondville, statuer sur une demande de dérogation mineure relativement à l'immeuble ci-haut mentionné.

Cette demande de dérogation mineure a pour effet d'augmenter de 3 mètres à 6,2 mètres l'empiètement maximal de cases de stationnement dans la portion de la cour avant faisant face à la façade principale du bâtiment principal, le tout pouvant être assujetti à certaines conditions.

Étant donné les circonstances actuelles et en respect des consignes du Directeur de la santé publique pour la distanciation sociale, la Ville de Drummondville invite les citoyens souhaitant obtenir plus d'information ou soumettre des commentaires à l'égard de ces dossiers à communiquer avec le Service de l'urbanisme d'ici le 6 décembre 2021 à 16h30 :
Téléphone : 819 478-6571
Courriel : accueil-permis@drummondville.ca

DONNÉ À DRUMMONDVILLE, ce 19 novembre 2021.

ME MÉLANIE OUELLET
Greffière

DRUMMONDville
Capitale du développement
URBANISME
chemin du Golf Ouest
098#
088#
006#
920
880,
chemin du Golf Ouest
Légende
Terrain visé
Lot
Orthophoto 2020
Échelle: 1:300